



Plumelin, le 7 mai 2020

Chers parents,

La commune de PLUMELIN a décidé, en concertation avec les écoles, de tout mettre en œuvre pour ouvrir les services périscolaires en même temps que les écoles le 12 mai.

Cette ouverture nécessite la mise en place de nouveaux protocoles et une nouvelle organisation des services pour accueillir vos enfants dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Cette mise en place requiert également l'engagement des parents.

En tant que parent, nous vous invitons à expliquer à votre enfant les changements qui vont intervenir tout au long de la journée, tant à l'école, qu'à la cantine ou à la garderie. Après 8 semaines de confinement, la journée d'école ne ressemblera pas aux journées d'école « avant ».

Nous vous demandons de surveiller l'apparition de symptômes chez l'enfant et au sein de votre foyer. En cas de symptômes évocateurs du COVID-19, nous vous demandons de garder votre enfant et de prendre contact avec votre médecin traitant ou en appelant le 15 en cas de symptômes graves. Nous vous remercions de bien vouloir nous informer au plus vite de la survenance de tout cas avéré dans l'entourage d'un enfant accueilli à l'école et dans les services périscolaires.

Si des symptômes devaient apparaître dans la journée, votre enfant sera immédiatement isolé du groupe. Il sera équipé d'un masque et vous serez contacté pour venir le chercher dans les plus brefs délais.

Afin de prévenir tout risque de contamination, plusieurs mesures ont été mises en place pour assurer la sécurité de vos enfants, des enseignants, de nos agents et de vos familles.

**L'application des gestes barrières et le respect de la distanciation physique sont essentiels et doivent être appliqués en permanence et quotidiennement.**

Les agents communaux (ATSEM, agents d'entretien et agents de restauration) disposent des équipements nécessaires pour assurer leurs missions : masques, visière, gants, sur-blouse, spray désinfectant ou lingettes et lotion hydro alcoolique.

Vous trouverez ci-dessous le détail des différentes mesures qui seront appliquées à compter du mardi 12 mai pour l'accueil de vos enfants dans les services périscolaires (cantine et garderie).

Aujourd'hui chacun doit modifier ses habitudes, ses gestes habituels et son organisation personnelle: il en va de la sécurité de chacun et de la responsabilité de tous. Le déconfinement devra être progressif et nous vous engageons à rester vigilant et prudent.

Pendant encore de nombreuses semaines nous devons faire preuve de patience et de tolérance pour que notre quotidien soit le plus agréable possible. Face à ce virus, seuls le respect et l'application des directives, les gestes barrières, l'engagement collectif et le civisme pourront nous aider à vaincre : je compte sur chacun d'entre vous.

Protégez-vous et prenez soin de vous, de vos enfants et de vos proches.

Bien cordialement

**Pierre GUEGAN**  
**Maire de PLUMELIN**



## CANTINE

### **Déplacements des enfants vers la cantine**

Le lavage des mains sera organisé avant le départ vers la cantine.

Des « cordelettes de chemin » vont permettre de maintenir la distanciation et assurer le déplacement des enfants en toute sécurité. La « cordelette de chemin » peut accueillir maximum 15 enfants et des points marqués tous les 1 mètres permettront à l'enfant de se positionner. Il y aura plusieurs « cordelettes de chemin »

La « cordelette de chemin » est désinfectée après chaque usage et rangée dans un sac dédié et désinfecté.

Les agents qui accompagnent vos enfants sont équipés de produits désinfectants et du nécessaire pour assurer la sécurité des trajets.

### **Déplacements des enfants vers l'école**

Le même processus est mis en place au retour vers l'école, avec les mêmes conditions.

Avant l'entrée dans l'enceinte de l'école, une solution hydro alcoolique sera appliquée sur les mains des enfants.

*Les « cordelettes de chemin » serviront également à organiser les déplacements de la garderie vers l'école le matin et de l'école vers la garderie le soir.*

## Espace repas

Deux espaces de restauration sont aménagés pour accueillir les enfants dans le respect des règles de distanciation : l'espace cantine et l'espace salle polyvalente, avec une zone de circulation identifiée.

Les tables sont disposées en longueur et accueilleront 2 enfants par table, avec une disposition en quinconce. Les enfants devront s'asseoir à l'emplacement indiqué et ne pas déplacer leur chaise.

Le service s'organisera uniquement à l'assiette. Les assiettes seront débarrassées à l'issue du repas pour éviter toute manipulation pendant le repas. La boisson ne sera pas en libre-service mais servie à la demande.

Les enfants ne sont pas autorisés à se déplacer sans en avoir eu l'autorisation.

Les parents sont invités à sensibiliser leur enfant à cette nouvelle organisation en leur rappelant l'importance du respect des règles de distanciation et la nécessité d'adopter un comportement décent. Le changement est conséquent pour vos enfants. Le respect des règles sera essentiel pour la sécurité de chacun et le bon déroulement de la pause déjeuner.

### Entretien des locaux de la cantine

Les tables seront débarrassées à l'issue du service, après le départ des enfants.

Le nettoyage et la désinfection interviennent après chaque repas selon un protocole établi :

- ✓ Aération des locaux
- ✓ Nettoyage et désinfection des surfaces :
  - Tables et chaises
  - Points de contacts (interrupteurs, poignées...)
  - Sanitaires (toilettes, lavabos, robinets...)
- ✓ Dépoussiérage à sec et nettoyage humide des sols

Les locaux ne seront pas utilisés pour d'autres manifestations. Si tel devait être le cas, la désinfection de l'ensemble des surfaces sera effectuée avant la remise en place des tables et chaises.

## GARDERIE

Les jeux, matériels, livres, crayons ...ont été retirés de la garderie.

Les 2 espaces de la garderie ont été aménagés pour que soient respectées les règles de distanciation.

Une fois assis, les enfants ne seront plus autorisés à se déplacer, sauf pour se rendre sur demande aux toilettes.

Le gouter sera servi à table par les agents.

Les enfants devront apporter crayons, livres ou jeu individuel pour s'occuper. Il ne sera fourni aucun matériel mis à part des feuilles à dessin ou à colorier. Nous vous invitons à préparer une trousse dédiée à la garderie, que l'enfant gardera dans son cartable.

Une solution hydro alcoolique sera appliquée sur les mains de l'enfant avant l'entrée dans les locaux.

Le lavage des mains sera réalisé autant de fois que nécessaire, conformément aux directives sanitaires.

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de la garderie. Nous vous remercions de patienter à l'extérieur et de prévoir le port d'un masque.

### Entretien des locaux de la garderie

Le nettoyage et la désinfection interviennent après chaque accueil d'enfants (matin et soir) selon un protocole établi :

- ✓ Aération des locaux
- ✓ Nettoyage et désinfection des surfaces :
  - Tables et chaises
  - Points de contacts (interrupteurs, poignées...)
  - Sanitaires (toilettes, lavabos, robinets ..)
- ✓ Dépoussiérage à sec et nettoyage humide des sols